

par le gouvernement canadien et la Société centrale d'hypothèques et de logement a vendu des hypothèques assurées en vertu de la loi nationale sur l'habitation. Cependant, ces émissions constituent des exceptions à la politique générale du financement des sociétés de la Couronne par prêts ou souscriptions au capital-actions provenant du Fonds du revenu consolidé. Les montants obtenus par ces ventes directes de valeurs au public ont également été affectés au financement des dépenses de capital approuvées de la façon qu'on vient de décrire.

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN EXTRÊME-ORIENT

Question n° 1972—M. Mazankowski:

1. Combien de personnes ont accompagné le premier ministre lors de son récent voyage en Extrême-Orient?

2. Quels sont leurs noms et postes respectifs, y compris les journalistes?

3. Quelles ont été leurs fonctions à l'étranger?

4. A-t-on employé d'autres personnes à l'étranger pour rédiger des discours et exécuter d'autres fonctions et, dans l'affirmative, quels sont leurs noms et combien leur a-t-on versé?

5. A-t-on demandé à quiconque de rembourser les frais de voyage aérien et dans l'affirmative, à qui et combien lui a-t-on demandé?

M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): 1, 2 et 3. Voir la réponse à la question n° 1858, donnée aujourd'hui.

4. Non.

5. Les frais de transport aérien, qui étaient de \$1300 pour le voyage d'aller et retour, ont été établis au prorata selon les tranches du voyage, et remboursés par les journalistes.

L'ORDINATEUR DU BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

Question n° 1976—M. Robinson:

1. Le bureau du Conseil privé est-il équipé d'un dispositif de traitement automatique de l'information et, dans l'affirmative, depuis quand?

2. Quel en a été le coût initial?

3. Combien, estime-t-on, coûtera par année le traitement de l'information au Ministère?

M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): 1. Non.

2 et 3. Sans objet.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

MINISTÈRE DU TRAVAIL—LES TRAVAUX DE RECHERCHES

Question n° 607—M. Comeau:

1. En 1968-1969 et 1969-1970, quelles sommes le ministère du Travail a-t-il affectées aux recherches et quel était l'objet de chacun des travaux de recherches?

2. Quelles sommes a-t-on effectivement dépensées selon les chiffres du Bureau fédéral de la statistique?

(Le document est déposé.)

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ÉTUDIANTS DES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS QUI FRÉQUENTENT LES UNIVERSITÉS CANADIENNES

Question n° 1533—L'hon. M. MacLean:

1. A chaque année depuis leur création, combien de bourses d'études ou de subventions ont été accordées aux étudiants des pays sous-développés qui fréquentent les universités canadiennes?

2. Quelle est la somme minimum et maximum accordée à chaque étudiant?

3. Combien parmi ces étudiants ont déjà obtenu un diplôme d'une université canadienne?

4. a) Certains de ces étudiants ont-ils demandé le statut d'immigrant reçu au Canada, b) combien de demandes de ce genre ont été agréées?

5. Lorsque des étudiants des pays sous-développés demandent ces subventions, doivent-ils promettre de retourner dans leur pays à la fin de leurs études?

(Le document est déposé.)

LES EXPERTS-CONSEILS ENGAGÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Question n° 1800—M. Robinson:

Combien d'experts-conseils le ministère de l'Agriculture a-t-il engagé pour chacune des années 1950 à 1970 inclusivement, a) à quels frais, b) comment a-t-on utilisé les experts-conseils, c) pour quelles raisons les a-t-on engagés?

(Le document est déposé.)

LA SUITE DU PREMIER MINISTRE EN EXTRÊME-ORIENT

Question n° 1858—M. Orlikow:

1. Combien de personnes accompagnent le premier ministre dans son voyage en Extrême-Orient?

2. Qui sont-elles et pourquoi chacune d'elles l'accompagne-t-elle?

3. Quels sont les titres et qualités de chacun des fonctionnaires qui accompagnent le premier ministre?

4. Parmi ceux qui accompagnent le premier ministre et ne sont pas fonctionnaires, combien sont des représentants de la presse, de la radio, de la télévision et autres média?

5. Les frais de représentants des média seront-ils acquittés par leurs employeurs et a) si oui, qu'en coûtera-t-il pour chacun, b) sinon, les frais seront-ils assumés par le gouvernement?

6. Les représentants des média qui accompagnent le premier ministre ont-ils été choisis par a) la tribune des journalistes, b) les média, c) le gouvernement?

7. Y a-t-il dans la suite du premier ministre des personnes qui ne sont ni fonctionnaires ni représentants des média?

(Le document est déposé.)